QUESTIONS en date du 13/11/2026

1. Question : Pouvez-vous préciser le niveau d'accompagnement attendu au titre de la mission 4 : la prestation est-elle limitée à l'analyse, à l'identification et à la planification des démarches financières, juridiques et réglementaires nécessaires à la mise en œuvre du suivi ou comprend-elle également leur mise en œuvre et leur suivi ?
   Réponse de la Mairie : La mission se limite à l'analyse, à l'identification et à la planification des démarches financières, la mise en œuvre sera réalisée dans le cadre de la phase opérationnelle.

2. Question : Les analyses financières et juridiques ainsi que la feuille de route doivent-elles être établies avec le même niveau de détail pour chacun des trois scénarios, ou la mission 4 doit-elle principalement approfondir le scénario privilégié à l'issue de la mission 3 ? Faut-il dans ce cas prévoir une étape de validation du scénario retenu en fin de mission 3 ?
   Réponse de la Mairie : Le niveau de précision doit être identique pour chacun des trois scénarios, les propositions de scénario qui seront faites aux élus devront tenir compte de cet aspect pour guider leur choix.

3. Question : Quel niveau de détail est attendu pour l'ingénierie financière : simple identification des aides mobilisables et établissement des plans de financement prévisionnels, ou également échanges avec les financeurs, sécurisation des taux d'aide et préparation des dossiers de demande de subvention, voire détermination de l'impact sur le prix du service ?
   Réponse de la Mairie : En phase AMO, le niveau attendu est une identification des aides mobilisables et l'établissement des plans de financement prévisionnels. La sécurisation des taux d'aide et préparation des dossiers de demande de subvention, voire détermination de l'impact sur le prix du service se feront en phase opérationnelle.